

APLAES

Réunion du bureau le 19 septembre 2020
9h30-12h30, ENS-Ulm, salle de séminaire

Présents : L. Boulègue, E. Caire, C. Cusset, R. Faure, V. Gitton-Ripoll, F. Ploton-Nicollet, A. Sinha.

En visio-conférence : Ch. Delattre, G. Flamerie de Lachapelle, Ch. Guérin, S. Kefallonitis, J.-F. Vivicorsi.

Excusés : N. Cros, V. Cirefice, J. Goeken.

I. Fonctionnement interne

- J.-F. Vivicorsi, doctorant contractuel à Nice, sera désormais associé aux travaux du bureau comme représentant des non-titulaires.

- Nathalie Cros et Richard Faure, à qui François Ploton-Nicollet adresse ses vifs remerciements pour leur engagement énergique pendant de longues années, ont fait savoir qu'ils souhaitaient se retirer du bureau. Ils seront remplacés lors de la prochaine AG. La présidence a reçu la candidature de Fabrice Butlen, professeur de CPGE à Lyon, et celle de Nicolas Bertrand, MCF de grec à l'Université de Nice. Ces candidatures seront proposées à l'AG par le bureau.

- Le bureau, une fois renouvelé par la prochaine AG, aura à désigner en son sein, un nouveau président, un nouveau vice-président et un nouveau secrétaire national.

II. Point sur le congrès de Nice

- Il est maintenu, du 27 au 29 novembre 2020, avec quelques changements¹. La date limite d'inscription est fixée au 1^{er} novembre. François Ploton-Nicollet adresse des remerciements chaleureux à la section niçoise, notamment à Richard Faure, qui ont trouvé l'énergie de reprogrammer le congrès dans le courant de l'année afin de préserver les financements qui avaient été obtenus.

- Session scientifique : deux des intervenants prononceront leur allocution à distance, avec retransmission par visio-conférence.

- Table ronde internationale : Jesús de la Villa a fait savoir qu'il ne pourrait pas être disponible. Mauro Augusto et Sofia Papaioannou ont confirmé leur présence. Rafael J. Gallé Cejudo, sollicité par Chr. Cusset, s'ajoutera à eux. Fr. Ploton-Nicollet propose de solliciter un collègue américain, qui devrait être présent sur le sol français à cette période.

- Remise du Prix de l'APLAES : le bureau décide de désigner l'expert international qui opérera le choix final parmi les participants au congrès, afin de lui permettre de remettre le prix lui-même. Le choix se porte sur Rafael J. Gallé Cejudo².

- Dans le cas où la situation sanitaire contraindrait à annuler le congrès, il conviendra au moins de maintenir l'AG et de la tenir en visio-conférence ou en mode mixte, selon ce que permettra la situation.

III. Questions d'actualité

- Antiquité Avenir. Une réunion informelle, tenue le 4 mars entre des membres du bureau de l'APLAES et de la SoPHAU, a permis de faire émerger des propositions concrètes en vue du renouvellement de la formule des États généraux de l'Antiquité. Ces propositions ont été

¹ NB : Entre la tenue de la réunion et la rédaction du procès-verbal, l'Université de Nice a fait savoir qu'elle ne pourrait accueillir la manifestation pour des raisons sanitaires. Le congrès a donc été annulé, ce qui rend caduc l'essentiel de la délibération portant sur ce point de l'ordre du jour.

² Le jury d'attribution du prix, réuni après la réunion de bureau, retiendra finalement quatre très bonnes thèses, dont les auteurs seront invités à prendre part au congrès de Nice.

transmises au directoire d'AA par les secrétaires des EGA. — L'AG d'AA se tiendra le 21 novembre. Comme chaque année, le directoire doit se renouveler : en vertu de l'alternance annuelle, la SoPHAU restituera un poste à l'APLAES, qui disposera donc de trois postes pour un an. Il a été convenu entre le président de l'APLAES et la présidente de la SoPHAU que l'APLAES conserverait le secrétariat (elle y présentera la candidature d'E. N'Diaye, avec pour suppléante D. d'Almeida, qui, le cas échéant, accepterait aussi de se porter candidate sur le poste de secrétaire adjoint) et la trésorerie (candidature de Cl. Brunet, avec St. Kefallonitis comme suppléante). La SoPHAU conservera les postes de secrétaire des EGA et secrétaire adjoint des EGA ; elle restituera à l'APLAES le poste de secrétaire adjoint. Il convient donc de faire émerger des candidatures pour le poste de secrétaire adjoint et de suppléant du secrétaire adjoint (ou, à défaut, pour les postes de suppléants du secrétaire et du secrétaire adjoint). Quelques noms sont évoqués, et le président prendra les contacts nécessaires.

- La table ronde commune de l'APLAES et de la SoPHAU, consacrée à Apulée et organisée dans le cadre du Festival européen latin-grec, en marge du Plan national de formation de Lettres classiques devait se tenir le 27 mars. Elle a été annulée en raison de la situation sanitaire. Elle est reprogrammée en mars 2021, toujours avec Apulée pour sujet ; les intervenantes qui devaient représenter l'APLAES, G. Puccini et Cl. Vieilleville, ont fait savoir qu'elles étaient prêtes à maintenir leur participation.

- Réforme du CAPES. Nos collègues de Lettres modernes ont appris incidemment que les membres du jury du CAPES de Lettres avaient été invités à fournir des sujets 0. Une maquette d'ensemble, officieuse pour le moment, paraît circuler. Il semble se profiler un concours à 4 épreuves comprenant, pour l'option Lettres modernes, 1. une épreuve d'écrit disciplinaire, qui consisterait en une dissertation sur œuvre et sur programme ; 2. une épreuve d'écrit disciplinaire appliquée, à la fois scientifique et didactique ; 3. une épreuve orale impliquant la mise en œuvre d'une séance de cours ; 4. un entretien oral de motivation. Cela suppose la disparition de l'épreuve spécifique de langue, qui faisait une large part à l'ancien français, ce qui cause les plus vives inquiétudes à nos collègues médiévistes. Pour ce qui concerne l'option de Lettres classiques, aucune information n'est parvenue à ce jour. L'APLAES va demander au cabinet du MEN une audience commune avec la SoPHAU, la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (SHMESP) et la Société de langue et littérature médiévale d'oc et d'oïl (SLLMOO), afin de protester contre la diminution permanente des épreuves disciplinaires au CAPES et de clarifier la part de l'Antiquité et du Moyen Âge dans le cadre des nouveaux CAPES de Lettres et d'Histoire.

- Réforme de la recherche (loi LPPR). Une tribune cosignée par le président de l'APLES a été publiée le 15 janvier 2020 dans *Le Monde* (consultable sur le site de l'APLAES).

IV Questions diverses

Le congrès de l'APLAES 2021 sera organisé à Amiens par la section locale, au nom de laquelle Laurence Boulègue présente le projet de programme. Le thème sera « Imitation des modèles et intertextualités, de la Grèce ancienne à la Renaissance humaniste ». Il se tiendra les 4, 5, 6 juin 2021, au Logis du roi, dans le centre-ville d'Amiens.